



Le Puy en Velay, le 7 octobre 2011.

Communiqué de presse

La fin du barrage de Poutès, un nouvel espoir pour la sauvegarde du saumon sauvage de l'axe Loire-Allier !

Madame le Ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko Morizet a annoncé jeudi 6 octobre, devant le Congrès de l'Association nationale des élus de la montagne à Bonneville (Haute-Savoie) l'arasement et le remplacement du barrage de Poutès, sur l'Allier. Cet ouvrage, haut de 18 mètres, construit en 1941 a de tout temps constitué un problème majeur pour la migration des saumons de la Loire, derniers saumons de longue migration d'Europe.

Pour les ONG, scientifiques, pêcheurs, élus et entreprises qui se sont mobilisés pendant des années pour son effacement, cette annonce est une très belle nouvelle. Tous saluent cette avancée majeure en faveur du saumon, des migrateurs et des fleuves. Le compromis trouvé, conciliant énergie renouvelable et biodiversité est le fruit de l'intelligence collective en actes.

Enfin une solution innovante

L'ouvrage sera remplacé par un barrage de quatre mètres de haut, équipé d'un clapet central entièrement effaçable et d'aménagements pour la montaison et la dévalaison qui rendront l'ouvrage quasi transparent pour les migrateurs et réduiront considérablement son impact sur la rivière Allier.

Le « Nouveau Poutès » permettra de conserver entre 85% et 95 % de la production hydroélectrique du site. Soit la quasi-totalité des revenus pour les communes locales, dont Monistrol d'Allier, continueront de percevoir la quasi totalité des revenus. De plus, le coût des travaux, estimé à 10 millions d'euros, n'est pas à la charge des collectivités et des contribuables mais du concessionnaire.

Le département de la Haute-Loire continue ainsi d'être un département pionnier pour la gestion durable des fleuves en Europe. Déjà, en 1994, le projet de barrage de Serre de la Fare avait été remplacé par des mesures de gestion alternative du risque naturel d'inondations avec le Plan Loire Grandeur Nature.

Un nouvel espoir pour la Loire, l'Allier et le saumon

Ce compromis « gagnant-gagnant », obtenu dans le cadre de la « Convention pour une hydroélectricité durable », montre que le Grenelle de l'Environnement peut déboucher sur des engagements significatifs et des avancées majeures vers une production hydroélectrique de demain, plus écologique, que les ONG appellent de tous leurs vœux depuis des années.

Néanmoins, les vrai gagnants de cette décision courageuse dans le contexte actuel, ce sont évidemment la Loire, l'Allier et le saumon pour lequel le barrage de Poutès est un obstacle majeur. L'autre grand défi de la sauvegarde la biodiversité qui reste à relever maintenant est la reconquête de la qualité de l'eau.

Réussir l'effacement de Poutès, un nouveau challenge collectif

Le barrage de Poutès sera, avec les ouvrages de Vezins et La Roche qui Boit sur la Sélune, le troisième grand barrage bientôt effacé dans notre pays. Au moment où les Américains lancent les premiers travaux pour l'arasement des deux grands barrages de la rivière Elwha, dans l'Etat de Washington, là encore pour restaurer les populations de saumons, la France s'honore en plaçant l'intérêt de conservation de la biodiversité et du saumon atlantique au premier rang de ses préoccupations.

Il reste maintenant à réussir ces effacements, à en faire des atouts pour l'image et l'économie des territoires ruraux. **Les ONG réaffirment leur volonté de participer pleinement à leur mise en œuvre, qui devrait permettre de faire de ces rivières libérées des rivières d'exception, des modèles de rivières sauvages pour le XXIème siècle.**

Contacts presse

SOS Loire Vivante – ERN France

Roberto EPPLE, Président

06 08 62 12 67 ou roberto.epple@ern.org Site internet www.sosloirevivante.org

Fondation pour la Nature et l'Homme

Ludovic FRERE, Responsable du programme Biodiversité

06 98 45 30 68 ou l.frere@fnh.org Site internet www.fondation-nature-homme.org

WWF France

Martin ARNOULD, Chargé de programme Rivières Vivantes

04 77 21 58 24 ou marnould@wwf.fr Site internet www.wwf.fr

NASF

Marc Adrien MARCELLIER

06 12 97 82 05 ou mamarcellier@aol.com Site internet www.nasfworldwide.com



L'Association Protectrice du Saumon, qui n'est pas signataire de la convention pour une hydroélectricité durable, partage les positions exprimées dans le présent communiqué de presse.

Jean-Paul CUBIZOLLES, Président

jeanpaul.cubizolles@orange.fr Site internet www.apsaumon.com



UICN France salue cette décision qui fait avancer significativement la restauration du fonctionnement écologique de la Loire et de l'Allier, ainsi que la sauvegarde du saumon, espèce figurant sur la Liste rouge des espèces menacées en France.